

## G. SALMON, CHIEF DE MISSION.

---

L'impression de ce volume avait été retardée par le pillage d'un courrier entre Fès et Tanger. Pendant le séjour de M. Salmon à Fès, où il était depuis le mois de mars, après avoir été appelé à Algéiras, pour mettre au point la question complexe des expropriations dans le droit musulman, on lui envoyait les travaux de la Mission. Il les lisait, les revoyait, puis les transmettait à Paris pour l'impression. Une partie importante du manuscrit du volume VII des *Archives Marocaines* se trouvait ainsi, sur le chemin de Fès à Tanger, dans un courrier qui fut dévalisé. Après quelques recherches, infructueuses, pour retrouver un pli qui n'avait de valeur pour personne, il fallut se décider à rétablir une seconde fois le texte disparu, avec les notes qui avaient servi à le préparer. Les échanges de vues à ce sujet, entre Fès, Tanger et Paris, avaient pris un certain temps. Aussi la publication du volume VII se trouva-t-elle retardée. Elle était cependant à peu près terminée le 15 août. Il ne restait plus à achever que les Entrées à la Bibliothèque et la Table.

Le manuscrit du volume VIII attendait depuis quelque temps déjà que le volume VII eût paru, pour le remplacer chez l'imprimeur. Dès son retour de Fès, à la fin de juillet, M. Salmon avait préparé la composition du volume IX, pour lequel tous les membres de la Mission allaient collaborer à la mise en œuvre des matériaux d'études rapportés par le chef de Mission et son compagnon de voyage, M. Michaux-Bellaire.

A Paris, nous ne connaissions encore l'importance de ces matériaux, que par une correspondance intentionnellement réservée. Dans un pays où les courriers disparaissent si facilement, quel que soit le pavillon de la poste, les précautions ont leur raison d'être. M. Salmon avait attendu son retour à Tanger pour nous dire ce qu'étaient en réalité les résultats de son voyage, beaucoup plus considérables qu'il n'était permis d'espérer.

« Quelques jours avant notre départ, écrivait-il le 1<sup>er</sup> août, dans son rapport de retour, nous avons expédié de Fès... sept caisses de livres et manuscrits acquis par nous.

« Notre séjour à Fès a duré trois mois et demi, pendant lesquels nous avons réuni près d'un millier de fiches sur Fès, son administration, sa vie intellectuelle, et sur l'organisation du Makhzen; acheté 163 volumes lithographiés et 30 manuscrits, et fait copier 10 autres manuscrits. »

En lisant plus loin les détails qu'ajoutait M. Salmon, on comprendra que le jour même de l'arrivée de son rapport, le 7 août, j'aie saisi, par compte rendu spécial, le Ministère de l'Instruction publique, dont dépend la Mission, et le Président de la Mission. J'écrivais :

« Les résultats des travaux de MM. Salmon et Michaux-Bellaire sont tellement importants qu'il faut qu'on réfléchisse à ce qu'il convient d'en faire..... Il ne paraît pas qu'il puisse y avoir d'hésitation sur l'usage à faire de ces matériaux. En assurant leur publication, en traduction, le plus rapidement possible, on fera gagner des années à la pénétration économique..... »

\*  
\* \*

Je venais de transmettre à M. Salmon, en le priant d'en faire part à M. Michaux-Bellaire, des félicitations bien méritées à tous égards, et de lui demander des propositions

spéciales pour la mise en train de la publication qui maintenant, ne sera plus, hélas ! qu'un hommage à sa mémoire, lorsque, le 18 août, un télégramme m'apprit qu'il était gravement atteint de la dysenterie. Le 21, les nouvelles étaient meilleures : et, le 22, la Mission perdait le jeune chef éminent qui l'avait faite ce qu'elle est.

\*  
\* \*

Ce n'est pas encore le moment de dire tout ce qu'était G. Salmon, comme homme et comme savant. Je veux seulement montrer ici, en quelques pages rapides, ce qu'a été le Chef de Mission. Je ne puis mieux le faire que par le témoignage de son dernier rapport : affirmation remarquable de l'esprit de méthode, servi par une intelligence claire et précise. Ce rapport est long. Voici seulement les extraits nécessaires pour montrer, dans chaque ordre d'idées, ce qu'avaient été les travaux de M. Salmon et de son collaborateur. Ils constituent des exemples caractéristiques, dont l'enseignement continuera à guider étroitement la Mission, par un souvenir respecté.

#### *Documents rapportés.*

« Nous avons constitué cinq dossiers, comme suit :

« 1<sup>o</sup> Description topographique et historique de Fès el-Baly. Les 18 quartiers de Fès ; l'Oued Fès et ses ramifications ; étude de ces quartiers, l'un après l'autre et rue par rue, avec l'indication, pour chaque rue, des édifices religieux, marabouts, zâouyas, mosquées, médersas, des fondags, des marchés, des maisons de chorfa, des grandes familles et du peuplement en général.

« (Environ 450 fiches avec plans schématiques, figures

et photographies, permettant de rédiger un travail de 4 à 500 pages.)

« 2° Organisation du Makhzen et administration en général.

« Origine et formation historique du Makhzen. Le Sultan, sa famille, ses pouvoirs, son entourage. La cour, les corporations du palais. Le Chambellan, le Méchouar. Le Vizirat, son organisation ; les ministères et leur personnel ; les finances marocaines. Organisation des différents services. Le peuplement et la mentalité du Makhzen.

« (Environ 150 grandes fiches permettant de rédiger un travail de 400 pages.)

« 3° L'Enseignement, l'Université et la vie intellectuelle à Fès. — Enseignement primaire des garçons et des filles ; enseignement professionnel ; médersas : Qarâouyîn.

« Personnel enseignant, étudiants, matières enseignées ; emploi du temps, auteurs expliqués. Budget de l'enseignement.

« Bibliothèques. Librairies. Imprimeries. Réunions littéraires.

« (Environ 100 grandes fiches qui, précédées d'un aperçu historique, donneront un travail de 400 pages environ.)

« 4° Administration de la ville de Fès. Administration urbaine : Pacha, Khalifa, Mohtaseb, Moqaddemin el-Hauma ; corporations et leurs amîn, Fondaq en-nadjarin ; droits de marchés, régie : amîn el-Moustafâd.

« (Environ 50 grandes fiches, pouvant donner un travail de 120 pages environ.)

« 5° La colonie Algérienne à Fès.

« Histoire des Algériens de Fès. Algériens antérieurs à 1830. Émigrés à l'époque de la conquête française. Famille d'Abd el-Qâder. Chorfa Hachémites et Tlemcénien. Faveurs dont ils jouissent jusqu'à nos jours. Sujets algériens français. Leur situation au point de vue administratif et juri-

dique. Leur vie sociale et religieuse, industrielle et commerciale. Peuplement algérien par quartier et par rue.

« (Environ 50 grandes fiches qui donneront un travail de 100 à 120 pages.) »

[M. Salmon indiquait ensuite longuement, comment, suivant entente entre lui et Michaux-Bellaire, ces documents devaient être mis en œuvre.]

### *Livres lithographiés à Fès.*

« Dès notre arrivée à Fès et avant de commencer aucun travail, nous avons reconnu la nécessité de nous procurer d'abord la collection complète des ouvrages marocains lithographiés à Fès. Déjà, il y a deux ans, M. X... m'avait fait dresser une liste de ces livres, avec indication des prix. J'en avais fait acheter quelque temps après une douzaine ; mais les autres étant devenus introuvables, nous n'avions pu donner suite à ces achats. Nous basant sur cette liste, nous avons cette fois-ci fait acheter les ouvrages les plus importants pour nos travaux. Mais nous nous sommes aperçu bientôt qu'elle ne contenait pas le quart des ouvrages lithographiés à Fès. Il est très difficile en effet, sinon impossible, d'en avoir la liste complète. Il y a quarante ans environ que les premières lithographies ont commencé à fonctionner dans la capitale du Maroc ; elles ont disparu et d'autres ateliers sont venus continuer leur œuvre. Jamais aucun catalogue n'a été publié et un grand nombre de ces ouvrages ont disparu de la circulation.

« La recherche de ces ouvrages est d'ailleurs aussi difficile que celle des manuscrits. On les trouve bien chez les libraires, mais il est interdit à un chrétien ou à un juif d'acheter aucun livre. Un taleb, ayant été soupçonné de faire des achats pour des chrétiens, fut dépouillé de ses vê-

tements par ses camarades, battu et chassé de sa médersa<sup>1</sup>. »

Cependant, « nous avons pu acheter 163 livres lithographiés, sans compter un certain nombre de livres imprimés au Caire, que nous avons eus au rabais. » ... « Ces 163 ouvrages lithographiés constituent une collection unique, car les bibliothèques d'Europe les mieux montées ne possèdent pas plus d'une cinquantaine de ces livres. On en imprime encore journellement, et nous avons acheté deux ouvrages qui sont sortis des presses pendant notre séjour. Une liste de ces livres est jointe à ce rapport<sup>2</sup>. Les plus intéressants sont le *My' ar* d'El-Onancherîsy, en 12 volumes ; le commentaire de Rehoûny en 8 volumes ; celui de Rabâty en 2 volumes ; les œuvres du célèbre marabout Mâ el-'Aïnîn ; celles du Kittâny, et leur réfutation par un de ses adversaires ; la *Salouat el-Anfàs*, en 3 volumes ; plusieurs dictionnaires biographiques et traités généalogiques, etc. La plupart de ces ouvrages sont reliés. Leur prix n'est pas très élevé, dix pesetas en moyenne, prix énormément inférieur à celui demandé pour ces ouvrages par les libraires allemands ou algériens. »

#### *Achats de manuscrits.*

« Nous avons pu acheter enfin, après plusieurs semaines de patientes démarches, trente manuscrits, traitant principalement d'histoire, de droit, de jurisprudence. La liste de ces manuscrits se trouve ci-après<sup>2</sup>. Leur prix est assez modique, il n'en est pas un qui dépasse 20 pesetas. Ils sont pour la plupart modernes. Trois ou quatre au plus sont anciens, enluminés et d'une belle exécution calligraphique. Ils sont

1. Voir aux entrées à la Bibliothèque, n<sup>os</sup> 2457 et suiv.

2. On la trouvera aux entrées à la Bibliothèque, n<sup>os</sup> 2636 et suiv.

tous inédits, à l'exception de trois ou quatre que nous avons été obligés d'acquérir parce qu'ils se trouvaient dans des lots indivisibles...

« Plusieurs de ces manuscrits méritent une mention spéciale. Ce sont les six ou huit placés en tête de la liste. Les deux premiers sont très importants au point de vue historique. Le *Boudouir el-Dàouya* est l'histoire des marabouts de la fameuse Zâouya de Dilâ, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de la chute des Mérinides et de l'avènement des Chorfa Sa'adiens. Il y a là une lacune de près d'un siècle, dans l'histoire, faute de documents historiques. Les renseignements que nous possédons sur Dilâ proviennent du *Nozhet el-Hâdi*, mais il existe deux seuls ouvrages donnant l'histoire des marabouts : le *Boudouir el-Dàouya* et le *El-Azhar en-nadya fi la'rif bi-hâl ez-zâouya el-dilâya el-bekrya*, connus tous deux jusqu'ici par une simple indication bibliographique de la *Salouat el-anfâs* (cf. Basset, *Recherches bibliographiques sur les sources de la « Salouat el-anfâs »*, p. 43-44). Nous avons acquis le premier de ces deux ouvrages, un volumineux in-4°, où, il est vrai, les marabouts sont étudiés dans un but plutôt apologétique qu'historique. Nous avons cherché le second... Nous savons qu'il existe... Nous avons bon espoir de mettre la main dessus.

« Le recueil décrit sous le n° 2 contient, outre les biographies de plusieurs saints de Fès, un très important ouvrage inconnu jusqu'ici, sur les marabouts du Rif. Les détails contenus dans les 80 pages de cet opuscule sont inconnus et donneront matière à une importante étude sur le maraboutisme dans le Rif.

« Enfin, le n° 4, le *Nachâr el-Mathâny*, est une chronique historique très importante et déjà connue. Il en existe deux rédactions, une grande et une abrégée. Cette dernière a été lithographiée à Fès, en 2 volumes in-4° (que nous avons achetés). Le manuscrit cité ici est le tome II de la grande

rédaction inédite. Le tome I est introuvable, les manuscrits de l'ouvrage tout entier ayant été détruits sur l'ordre des Filâla, qui y trouvaient des critiques de leur dynastie.

« Mais ce qui constitue, à notre avis, une véritable trouvaille, c'est l'ensemble des manuscrits n<sup>os</sup> 3, 5, 9, 10, 11 et 12, consacrés aux coutumes du Maroc. Le droit coutumier marocain n'a pas été étudié jusqu'ici dans les manuscrits, et le travail que nous avons publié dans les *Archives Marocaines*, sur les associations agricoles du Nord marocain, a été fait grâce à des renseignements oraux obtenus des indigènes. Mais il est beaucoup plus intéressant de posséder des documents écrits sur la matière. Nous en soupçonnions l'existence, lorsque nous parlions, dans notre introduction, du *Kitâb el-Fellâha*. Nous avons pu mettre la main sur le n<sup>o</sup> 3 qui contient plusieurs traités. L'un d'eux est justement un traité des associations agricoles dans la région de Fès. Les traités 1 et 2 sont plus importants encore, donnant des règlements relatifs aux ouvriers en général. Le quatrième est une réglementation du travail des bergers ; le sixième, le règlement de la corporation du bâtiment.

« Nous avons ici 400 pages consacrées aux coutumes corporatives, à l'organisation et à la réglementation du salariat, qui, traduites, donneront près de 600 pages d'*Archives Marocaines*, absolument nouvelles, et du plus haut intérêt. J'ai l'intention d'entreprendre cette traduction dès que la rédaction de mes notes sur Fès sera terminée.

« Outre l'appoint des règlements corporatifs, le droit malékite appliqué au Maroc a subi des modifications provenant en grande partie de l'influence des Andalous émigrés de Grenade à Fès. Il s'est constitué ainsi une « Coutume de Fès » que les Qâdî ont bien soin de respecter, et qui prévoit, dans toutes les branches du droit, des détails inconnus des commentateurs de Sidî Khalîl. C'est ce qu'on appelle l'*Amel el-Fâsy*, littéralement, « la manière de faire



lasiennne. » Le célèbre juriconsulte Yoûsouf el-Fâsy a recueilli cette coutume et l'a mise en vers ; puis il l'a commentée. C'est cet ouvrage que nous avons décrit sous le n° 5 : notre manuscrit est de la main de l'auteur. Nous en avons acquis une autre copie (n° 9). Les commentateurs se sont emparés de cet ouvrage, et en ont fait l'objet d'un grand nombre de traités qui le complètent et l'éclaircissent. Nous en avons acheté plusieurs, lithographiés à Fès. Grâce à ces commentaires nous pourrons, plus tard, entreprendre la traduction de cet ouvrage peu volumineux d'ailleurs, qui sera la plus utile contribution à l'étude du droit coutumier marocain.

« La ville de Fès n'est pas la seule, d'ailleurs, qui ait sa coutume : Rabat, Marrâkech, Sidjilmâsa, en ont aussi et toutes ces coutumes (moins celle de Fès) ont été réunies par un Chérif Filâly, Moḥammed ben Abi l-Qâsem ben 'Abd el-Djelil, sous le nom d'*El-Amel el-Moulaq* : c'est la coutume du Maroc tout entier. Nous avons acquis trois copies manuscrites de cet ouvrage, de différentes époques. L'étude parallèle de ces trois manuscrits donnera matière à toute une série de travaux.

« D'ailleurs, après avoir acheté ces ouvrages de droit coutumier, nous avons dirigé sur le même objectif nos achats de livres lithographiés à Fès. Le plus important que nous ayons acheté dans cet ordre d'idées, est le *My'âr* d'El-Ouancherîsy, en 12 volumes in-4. C'est un recueil par demandes et réponses des Fétouas des Qâdî de Fès et d'Andalousie, sur toute espèce de questions de détail, non prévues par les juriconsultes malékites. Ces 12 volumes embrassent toutes les branches du droit et sont sensés prévoir tous les cas litigieux : on étudie cet ouvrage à Qarâouyîn, et, grâce à lui, les Qâdî n'ont plus besoin de rendre des fétouas basés sur leur seule expérience : ils n'ont qu'à consulter ce vaste répertoire de jurisprudence. Outre cet

ouvrage, nous avons acquis un recueil de même genre de Rehoûny, jurisconsulte djébalien, en 8 volumes lithographiés, et plusieurs autres recueils de fétouas. La traduction de ces recueils, qu'on ne peut songer à entreprendre dès maintenant, parce qu'elle exigera une dizaine d'années de travail, constituerait un répertoire de jurisprudence marocaine, tel qu'il ne s'en trouve dans aucun autre pays musulman, une œuvre colossale, destinée à faciliter dans une large mesure l'application du droit malékite corrigé par la jurisprudence coutumière. »

M. Salmon terminait son rapport en donnant quelques détails sur les copies de manuscrits faites d'autre part. Indépendamment des manuscrits d'alchimie, ces copies comprenaient « la *F'ahrassa* de Sîdî Iyâd ben Iyâd, le fils du fameux Qâdî Iyâd : dictionnaire biographique, dont il n'existe qu'une copie à Fès ». Puis « les *Manâqib* de Sîdî Ahmed ben Yoûcef de Miliana, et un traité généalogique des Chorfa Melaïna ». Quelques autres détails suivaient encore, mentionnant des copies de *çaher*, des échantillons de plantes médicinales vendues chez les *'Achchâbin* (herboristes) de Fès, avec fiches donnant des détails sur l'emploi de chacune d'elles, etc., etc.

Et M. Salmon concluait :

« Nous estimons donc, qu'en raison principalement des achats de livres et de manuscrits faits par nous, notre séjour à Fès a eu pour notre Mission des résultats que nous étions loin d'espérer. »

---

Qui ne partagerait, en lisant ainsi le dernier travail du Chef de la Mission scientifique, le sentiment que j'éprouvais en câblant à Tanger, pour les obsèques, ces quelques mots d'adieu ?

« Il ne faut pas juger l'œuvre de Salmon par ce qui en est connu, seulement. Les travaux qu'il avait préparés étaient beaucoup plus importants encore. Comme suite aux résultats de son voyage, nous préparions la publication, sous sa direction, d'une Encyclopédie du droit marocain, dont il avait rapporté les éléments de Fès. Le voyage qu'il avait si courageusement prolongé avec Michaux-Bellaire, allait ainsi, indépendamment d'autres travaux en vue, doter la pénétration française d'une œuvre capitale, inappréciable pour tous les intérêts économiques et politiques.

« Le nom de Salmon restera attaché à la publication de cette Encyclopédie de la jurisprudence, du droit coutumier, du salariat, des règlements corporatifs, de tout le droit marocain. Elle montrera, après lui, toute la grandeur de son intelligence et toute la générosité de son dévouement. C'est au moment où l'heure du succès décisif, du triomphe, était sonnée pour lui qu'il nous est cruellement ravi, victime de son zèle et de sa passion pour une œuvre dont il avait compris toute l'importance, et qui était *son œuvre*. »

Je voulais sans plus attendre dire ici, montrer par le témoignage même de son dernier acte, ce qu'était le Chef de la Mission Scientifique. Pour ceux qui l'ont connu, pour ceux qui, dans leur cœur et leur pensée, ont su comprendre la belle page que la vie de Salmon ajoute à l'histoire du dévouement à la science, je cite encore avec tristesse et respect cette dépêche de Michaux-Bellaire : « Je reçois la terrible nouvelle. C'est une perte irréparable pour nous tous et pour mon amitié. »

A. L. C.

---